

Métiers de la comptabilité Spécialité : Comptabilité et paie

RNCP20772 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université Paris Descartes - Paris 5

<http://www.univ-paris5.fr>

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Responsabilité de la paie et gestion du social.
- Gestion de la paie et du temps de travail.
- Gestion de données comptables ou sociales en cabinet d'expertise comptable.
- Gestion des ressources humaines.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social.
- Analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la paie.
- Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique.
- Être un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux.
- Être capable d'établir et de gérer les éléments de la paie.
- Acquérir les compétences indispensables pour le traitement des charges sociales et fiscales.
- Former aux nouvelles techniques de l'informatique et de la communication et aux principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.
- Connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités.
- Maîtriser la comptabilité des charges de personnel.
- Être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie.
- Savoir présenter un tableau de bord du social.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprises employant du personnel quelle que soit leur activité
- Cabinets d'expertise comptable

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable paie et gestion du social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- Responsable des ressources humaines
- Assistant ressources humaines

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leurs compétences sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels du secteur concerné.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP22012

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20772/>